

CHSCT Mardi 11 février 2020

L'ordre du jour était le suivant :

1) Réinstallation de l'antenne du SIP d'Angoulême à Confolens et de la trésorerie municipale (pour avis).

Les gros travaux sur le bâti seront pris en charge par le propriétaire des murs à savoir la communauté de commune. Les fonds du CHSCT ne devraient pas être impactés.

Les deux sites seront intervertis afin de répondre au futur dimensionnement NRP de la trésorerie qui deviendra un Service de Gestion Comptable (SCG) au premier janvier 2021, du fait du regroupement des trésoreries de Confolens, Terres de Haute-Charente (Roumazières), La Rochefoucault et Montbron. Les travaux auront lieu en décalé afin de ne pas toucher les agents ni perturber la campagne IR. Les agents du SIP seront cependant transférés au premier avant l'arrivée des agents de la trésorerie.

Cependant devant le nombre de questions sans réponse notamment au niveau des archives, de l'étanchéification du mur extérieur donnant sur le cours d'eau, le chiffrage du nettoyage du local à archives, l'agrandissement du coin repas... les OS ont décidé de ne pas se prononcer sur cette opération avant d'avoir obtenu de plus amples précisions.

2) Réinstallation des services installés à Barbezieux sur un site unique (pour avis).

Le SIE est une antenne non perenne. Il en ressort que le site de Barbezieux est suffisamment grand pour accueillir le futur SGC (Barbezieux, Chalais) et le SIP. Regrouper la trésorerie dans les locaux du SIP distant de moins de 500 m feraient économiser environ 23000 euros par ans.

Le déménagement après travaux est prévu pour septembre.

Nous avons relevé certaines incohérences sur les plans et la disposition des bureaux.

Par exemple la transformation de la zone de passage du 2^e étage en bureau fermé pour les CDL (conseillers aux décideurs locaux) ce qui va revenir à remettre un mur ou a été installé un IPN et de limiter le passage pour les toilettes. Les agents devraient alors passer par le bureau des CDL pour aller soit aux archives soit aux toilettes ou tout simplement pour redescendre.

De même le bureau du cadre A n'est pas prévu bien qu'ajouté au Tagerfip.

Face à nos remarques la Direction a reconnu que le projet mérite d'être affiné et à promis de nous fournir des documents complémentaires (chiffrage, banques vitrées, coffre fort, comment va s'organiser l'accueil, aménagement des toilettes, ventilation de la cuisine, accessibilité ...) et un projet plus abouti.

Le vote est donc reporté.

Nous avons également appris lors de ce CHSCT qu'une deuxième phase de travaux de sécurisation (capteur de mouvement, digicode aux portes, vidéo surveillance de l'accueil) devrait avoir lieu après rapport du bureau SPIB 2C, soit pour la fin de cette année soit pour le début de l'année prochaine.

3) Réinstallation de la Paierie départementale au sein du site de la Direction départementale (pour avis).

L'installation de la Paierie s'effectuera à effectif constant sur 2 étages (le rez de chaussé et la partie du -1 réservé au courrier). Une sécurisation renforcée de l'accueil qui sera assurée par la Paierie est à l'étude. Une possible installation d'une porte au niveau de l'accueil afin d'inclure cet espace dans la zone de la paierie est à l'étude mais paraît se confronter à plusieurs problèmes techniques.

La paierie devrait prendre les horaires de la Direction.

Nous avons proposé la fermeture à clef des portes des bureaux qui se trouve dans le hall et de la salle des commissions qui pouvait permettre l'accès à la paierie.

Le sujet de la climatisation a été évoqué. Il ressort enfin, après des années qu'une étude va être lancée pour la rénovation de la climatisation de la Direction.

Le sol de l'actuel courrier, carrelé devrait être recouvert par des dalles pvc sur le modèle des autres pièces de la Direction.

Concernant les places de parking pour l'instant les places dans la cité administrative sont toujours réservées à nos services mais l'arrivée des services préfectoraux pourrait changer la donne.

Les OS, bien que le projet d'installation de la Paierie semblait cohérent, ont décidé de ne pas se prononcer avant présentation d'un projet global avec information sur l'installation des services déplacées.

En théorie cela devrait donner lieu au regroupement du SPL et SFDL sur un même côté du couloir, regroupement du service courrier dans un même local, concentration dans un même « espace » des services RH et formation professionnelle. Nous ne savons toujours pas depuis le CTL où seront repositionnés les agents du service recouvrement ni quelles seront au final leurs futures missions.

4) Compte-rendu de visite de la TAMA (pour information).

Suite à la visite du CHS les toilettes ont été désencombrées et réparées. Les stores intérieurs ont été réparés, la minuterie pour la lumière dans certaines pièces sera rallongée.

La question sur la vitre fissurée n'a toujours pas trouvé de réponses pour une question d'assurance. Personne ne sait quelle assurance doit jouer, celle de la Préfecture ou la nôtre.

Même si la trésorerie doit déménager en janvier 2021 ces travaux (hors fenêtre fissurée) ont été ou seront réalisés.

Le futur emplacement de la TAMA à Soyaux a fait l'objet de 2 fiches navettes tant de la TAMA que du PTGC.

5) Choix de visite de sites pour 2020 (pour avis)

3 services ont été retenus.

En théorie pour le 9 avril visite de la trésorerie CH et de tout le PCE (antenne de Barbezieux et PCE de Cognac compris).

Une visite des services de Direction après installation de la paierie sera réalisée en fin d'année.

6) Fiches signalement (pour information)

les signalements concernant les agressions verbales sur les agents ont fait l'objet de rappel à la loi de la part de la Direction.

Le nettoyage par la société détentrice du marché à Soyaux a fait l'objet de mise en demeure. A suivre pour voir si la propreté des locaux s'est amélioré.

7) Fiches navettes (pour information)

Les observations des services (TAMA et PTGC) seront étudiés lors qu'un groupe de travail.

Les vibrations et le bruit émis par la hotte de la cuisine est en passe d'être résolu.

8) Questions diverses.

-Sur la question des formations contre le terrorisme. Il n'y en aura pas.

A notre question sur la possibilité de suivre celles de la Préfecture puisque c'est le but du service commun. La même réponse a été faite. La direction nous a cependant demandé de préciser notre demande ?

Nous avons également appris que le projet de « flotte commune (Préfecture-DDFIP) un temps évoqué » avait fait pshitt.

De même la DG a refusé la demande d'augmentation de notre flotte (demandé notamment pour permettre les covoiturages et/ou le déplacement des vérificateurs ou des CDL ou des EDR).

- Sur la question de la Fusion des SPF

La Direction a reconnu qu'au final le report de l'opération prévue en novembre avait été un bien pour le service et la mise en commun des procès.

Repousser le go technique afin de permettre une meilleure uniformisation des techniques par la tenu de groupe de travail avait été à l'origine une de nos remarques. Bien involontairement cela s'est produit et visiblement cela a été bénéfique.

Voici le calendrier prévisionnel des opérations.

Janvier : tenu de groupes de travail entre les SPF.

4 Février : nouveau go juridique validé

29 Mars nouveau groupe de travail

1 Avril nouvelle tentative de go technique.